

5e enquête publique

Version: v.f. Date: 28.04.2023  
Format: 901 mm x 1060 mm Echelle: 1 : 5000

Visa de la Direction de l'Éditité

Date

*A. Burgener*

*E. Stanga*

*D. Gallard*

Andreas Burgener  
Directeur de l'Éditité

Enrico Stanga  
Architecte de ville

Delphine Gallard  
Chef de secteur

Mis à l'enquête publique par parution dans la feuille officielle du canton de Fribourg

N° 17 du 29.04.2023 au 28.05.2023

Adopté par le Conseil communal de Fribourg Date: 04.06.2024

*T. Steiert*



*D. Stutz*

Thierry Steiert  
Syndic

David Stutz  
Secrétaire de ville

Approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement Date

Jean-François Steiert  
Conseiller d'État Directeur

Le Plan d'aménagement local de la ville de Fribourg a été mis à l'enquête publique du 17 novembre 1986 au 16 décembre 1986 et du 03 avril 1989 au 02 mai 1989. Il a été adopté par le Conseil communal de la ville de Fribourg le 23 décembre 1989.  
Le dossier portant sur le Plan d'aménagement local de la ville de Fribourg a été mis à l'enquête publique par parution dans la feuille officielle du canton de Fribourg n° 16 du 16 novembre 2018, n° 23 du 21 juin 2019, n° 28 du 19 septembre 2020 et n° 22 jusqu'au 2024 au 14 juillet 2022.

Plan de protection du site

- Secteur subordonné à des mesures d'harmonisation avec un ensemble urbanistique protégé
- Harmonisation «Plan en damiers»
- Secteur de protection des fortifications
- Périmètre archéologique
- Bâtiment perturbant le site construit
- Voie de communication protégée de catégorie 1
- Voie de communication protégée de catégorie 2
- Bâtiment et élément protégés de catégorie 1
- Bâtiment et élément protégés de catégorie 2
- Bâtiment et élément protégés de catégorie 3

